

Compte-rendu de la réunion du conseil syndical du 04/04/2022

Local de la grange du Chambord. Horaire : 9h-10h40

Elus présents :

M. Jean-Sylvain GUILLEMAIN
M. Éric AUDEBERT
Mme. Chantal BERGER
Mme. Nicole SAUGET
M. Bernard BAUCHER
M. Charles BABLIN
M. Alain BARDEY
M. Michel BONNET
Mme. Chantal CREPAT
M. Jean-Paul DAVID
Mme. Céline MILLERIOUX
M. Olivier PERREAU
M. Rémy POINTEREAU
M. Éric TOUPET

Elus excusés :

M. Jacques PALLAS
M. Jany GIBERT (suppléé)
Mme. Emilie BERNACHOT-COMPAIN
M. Yves GUESNARD
M. François LEGNIER (suppléé)
Mme. MOREVE Sabine
M. Jean Jacques ONFRAY

Elus absents :

M. Romain GASSIPARD
Mme. Anne-Elisabeth LE FELIC
M. Damien PRELY

Salariées présentes :

Fleuriane REY
Mylène TAILLAT

PJ : le PowerPoint de la présentation. Dossier Force Hydro centre.

Ordre Du Jour :

- Approbation du dernier compte rendu
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte de gestion 2021
- Vote du compte administratif 2021
- Vote de l'affectation de résultat 2021
- Vote fongibilité des crédits
- Vote du budget primitif 2022
- Délibération 1ère année du contrat
- Point sur le contrat territorial
- Questions diverses

1- Approbation du compte-rendu du dernier conseil syndical :

Pas de question. Pour à l'unanimité.

2- Désignation du secrétaire de séance

Mme Chantal Crépat se propose pour être secrétaire de séance.

3- Approbation du compte de gestion 2021

Monsieur Guillemain présente le compte de gestion.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes de l'année figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés, que le syndicat a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer, considérant que les opérations sont exactes, le Conseil valide le compte de gestion à l'unanimité.

4- Vote du compte administratif

Monsieur Guillemain présente le compte administratif.

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 26864.39€ – 1984.54 = - 28 848.93€
Fonctionnement :	+57 775.39€ + 59 630.66= 117 406.05€
Résultat exercice :	30 911.00 €
Résultat Global 2021 :	88 557.12€

Monsieur Guillemain se retire pour que le Conseil procède au vote et passe la main à Madame Sauget.

Pour à l'unanimité.

5- Affectation de résultat

Monsieur Guillemain présente l'affectation de résultat pour l'année 2021.

Considérant que les montant correspondent au compte de gestion et au compte administratif, le Conseil valide l'affectation de résultat à l'unanimité.

7-Vote fongibilité des crédits

Monsieur Guillemain propose pour la fongibilité des crédits ce qui suit :

- En investissement proposition :
 - Plafond maximum de 7,5% (160 662,78*7,5%) soit 12 050€
- En fonctionnement proposition :
 - Plafond maximum de 7,5% (133 677,51*7,5%) soit 10 026€

Après en avoir délibéré, le conseil valide la fongibilité des crédits à l'unanimité.

8- Vote budget primitif 2022

Madame Sauget présente le budget primitif 2022.

Il est arrêté :

En investissement :

DEPENSES	RECETTES
220 557.78€	220 557.78€

En fonctionnement :

DEPENSES	RECETTE
203 660.51€	203 660.51€

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte le budget 2022 à l'unanimité.

6- Délibération 1^{ère} année du contrat

Monsieur Guillemain présente chaque action et les montants prévisionnels correspondants pour la 1^{ère} année du contrat.

Action	AELB	RCVL	Dpt 18	SMAVAA	Total
Etude complémentaire RCE St-Georges-sur-Arnon	39 600,00 €	/	/	39 600,00 €	79 200,00 €
Restauration de la morphologie de l'Herbon au gué à l'Orme Gimont	29 948,00 €	11 979,00 €	5 990,00 €	11 979,00 €	59 896,00 €
Total actions principales	69 548,00 €	11 979,00 €	5 990,00 €	51 579,00 €	139 096,00 €
Etude pré-diagnostic pollutions diffuses	3 600,00 €	/	2 160,00 €	1 440,00 €	7 200,00 €
Etude inventaire zones humides	15 000,00 €	/	9 000,00 €	6 000,00 €	30 000,00 €
Suivi des milieux	1 130,00 €	/	678,00 €	452,00 €	2 260,00 €
Diagnostics écologiques	360,00 €	144,00 €	72,00 €	144,00 €	720,00 €
Entretien	/	/	/	4 800,00 €	4 800,00 €
Animation	38 400,00 €	9 680,00 €	/	15 920,00 €	64 000,00 €
Communication	7 200,00 €		2 400,00 €	2 400,00 €	12 000,00 €
Total actions complémentaires	65 690,00 €	9 824,00 €	14 310,00 €	31 156,00 €	120 980,00 €
TOTAL ACTIONS 2022	135 238,00 €	21 803,00 €	20 300,00 €	82 735,00 €	260 076,00 €

Le syndicat ne peut plus entretenir les barrages car M. Guillemain rappelle que la Trésorerie ne voudra plus prendre en compte les nouvelles factures.

Madame Millerieux demande ce que comprend la partie communication. Cela comprend les prestations qui mettront en valeur les actions du contrat (prises de vue par un drone, panneau explicatif, ...). Il y aura aussi une partie comprise dans l'animation pour la communication auprès des écoles (classes de CM1, CM2).

9-Point sur le contrat territorial

Mylène présente l'avancée du contrat.

- Validation de la stratégie/feuille de route par l'AELB en Conseil d'Administration du 15/03/22
- Commission Régionale CVL le 08/04/22
- Commission Départementale 18 le 08/04/22

- Enquête publique
 - Réunions publiques
 - Le 24/02/22 à St-Georges-sur-Arnon : 19 personnes
 - Le 02/03/22 à Massay : 11 personnes
 - Résultats
 - 24 contributions écrites
 - 1 contribution dans un registre
 - 15 documents remis dans les lieux d'enquête
 - 8 courriels
 - Plusieurs avis défavorables dont 3 concernés directement par des travaux

M. Guillemain déplore le nombre de personnes présentes aux réunions publiques alors qu'il a été reproché plusieurs fois au syndicat d'avoir fourni un dossier d'enquête peu clair. Mme. Millerieux dit qu'il aurait peut-être fallu faire plus de publicité sur l'enquête publique.

Questions diverses :

Il faut prévoir une réunion avec les communautés de communes sur la prévention des inondations afin de recueillir les besoins dans les communes pour faire un travail sur ce sujet en mai.

Monsieur Guillemain présente le rapport de la société Coopérative Force Hydro Centre basée dans l'Indre. Le syndicat est en contact avec cette société afin d'étudier la possibilité de construire des centrales hydroélectriques sur les barrages de l'Arnon.

Tous les ouvrages visités ont intéressé FHC, deux ouvrages ont néanmoins été mis de côté pour le moment (Fussay et Chârost).

M. Guillemain précise que le principe serait que le SMAVAA rachète les barrages aux propriétaires riverains pour un montant symbolique afin que FHC traite directement avec le syndicat. Les barrages seraient aménagés aux frais de FHC pour respecter la continuité écologique et pour produire de l'électricité. Il est par ailleurs prévu que le SMAVAA récupère un pourcentage sur la production.

Mme Berger demande si le syndicat peut réellement racheter des barrages à des privés. Tout le monde s'accorde à dire que oui. Il faudra néanmoins s'assurer que les aménagements hydroélectriques auront bien lieu à l'issue du rachat des barrages.

Un rendez-vous est fixé au 12 avril toute la journée pour visiter deux exemples de centrales hydroélectriques :

- Rendez-vous à 10h30 au 3 rue du four à chaux 36370 BELABRE (1h15 de route depuis Lury-sur-Arnon) : visite de la centrale hydroélectrique de la Forge de la Gastevine de M. Christian DE CESARE, membre de Force Hydro Centre.
- Déjeuner à Pouligny Saint Pierre (36300)
- Visite de la centrale hydroélectrique de l'Abbaye de Fontgombault (Abbaye Bénédictine Notre Dame, L'Abbaye, 36220 Fontgombault) à 15h avec Frère Pierre-Antoine Hénaux, membre fondateur de Force Hydro Centre.

9 délégués du syndicat seront présents.

Séance levée à 10h40



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Guillemain', written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE L'ARNON AVAL' around the perimeter and 'SMAVAA (CHER)' in the center.